

Réf: Dossier N° 039856

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DES MERVEILLES MARIE COQUETTE »

Siège social Abidjan, Port-bouet, GONZAGUEVILLE, Lot 255, Ilot
P5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DES MERVEILLES MARIE
COQUETTE »

Objet : • L'achat et la vente d'effets vestimentaires et accessoires

- L'élevage et la vente de produits dérivés
- La confection et la vente d'aliments de volailles
- La restauration
- Le commerce général
- Le transfert d'argent national et international
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises et de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, GONZAGUEVILLE, Lot 255, Ilot P5

Dirigeant(s) : Mme MONDOUEO TEMOBY MARIE FRANQUE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05512 du 23/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26630/GTCA/RC/2021 du 23/09/2021

